

ANNEXE A

RESPECT DU CRITÈRE DE FIABILITÉ EN ÉNERGIE D'UN ÉCART-TYPE

ANNEXE A

RESPECT DU CRITÈRE DE FIABILITÉ EN ÉNERGIE D'UN ÉCART-TYPE

APPROVISIONNEMENTS ADDITIONNELS REQUIS (TWh) (Scénario à + 1 écart-type du scénario moyen)

	Année 2012
Besoins visés par le Plan	184,8
+ Impact de l'aléa global sur les besoins (1 écart-type)	3,6
Besoins d'un scénario de demande plus élevée	188,5
- Volume d'électricité patrimoniale (incluant les pertes)	178,4
= Approvisionnement additionnels requis au-delà du volume d'électricité patrimoniale	10,1
Moins : Approvisionnements existants	6,1
- TransCanada Energy	0,0
- Hydro-Québec - Base (Note 1)	1,8
- Hydro-Québec - Cyclable (Note 1)	1,0
- Contrats de biomasse	0,2
- Contrats d'éolien	3,0
- Contrats de petites hydrauliques	0,1
= Dépendance envers les marchés de court terme (Note 2)	4,0

Source : État d'avancement 2011 du Plan d'approvisionnement 2011-2020

Note (1) : Après application des Conventions et règlement financier avec HQP

Note (2) : Pour combler ces besoins, le Distributeur utiliserait davantage les contrats en base et cyclable d'Hydro-Québec Production.